Micro Crèche Kids & Cie

Compte-rendu de la réunion de rentrée du 2 octobre 2025

Présentation de l'équipe et de Zoé:

L'équipe est constituée de :

- Mylène BRETAUD : Référente technique de la micro-crèche et Éducatrice de Jeunes Enfants
- Charleyne SIMONNEAU : Auxiliaire de puériculture
- Tiphanie GUILLON : Assistante petite enfance
- Noémie GENAUZEAU RALIN : Assistante petite enfance qui remplace Mylène le mercredi pour qu'elle puisse se détacher en temps administratif

Cette année, l'équipe accueille Zoé en apprentissage CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance durant une année. Elona a déjà effectué des stages dans le domaine de la petite enfance et a un bac professionnel service à la personne et aux territoires. Elle sera amenée à accompagner vos enfants lors des différents temps de la journée (repas, sommeil, change, …), à proposer divers ateliers, mais également à vous faire les temps de transmission le matin ou le soir. A travers cet apprentissage, elle souhaite acquérir et développer des compétences.

Nous accueillerons également différents stagiaires dans l'année qui vous seront présentés au fur et à mesure. Vous serez tenu informé des différentes arrivées.

L'équipe se rend disponible pour dialoguer avec vous sur tous les sujets qui peuvent vous préoccuper.

Administratif :

Les horaires et fermetures :

- La crèche est ouverte de 8h à 18h30.
- Les arrivées sont possibles jusqu'à 9h30 pour le matin et se feront à 13h pour ceux qui viennent l'après-midi. Pour les départs, ils sont possibles à 13h pour le midi ou à partir de 16h30 pour le soir. Il n'y aura aucun accueil durant les temps des repas des enfants. Ces horaires ont été mis en place pour que l'équipe soit totalement disponible pour les enfants présents dans la structure mais également pour échanger avec vous.
- La structure est fermée les jours fériés, une semaine à Noël (du 20 décembre au 28 décembre inclus), une semaine pendant les vacances de printemps (du 11 au 19 avril 2025 inclus) et les trois dernières semaines d'août (à partir du 8 août jusqu'au 30 août inclus). Les jours fériés ne sont pas déduits de la facture.

Les modalités d'arrivée et de départ :

- Seuls vous parents, ou personnes inscrites sur la fiche enfant (Document fourni et à compléter pour l'établissement du dossier) pourront emmener et venir chercher l'enfant à la micro-crèche. Vous devez déclarer par écrit les noms et prénoms, numéros de téléphone et liens de parenté avec l'enfant, des personnes qui peuvent venir de manière habituelle ou ponctuelle. Ces personnes devront se munir d'une pièce d'identité. L'enfant ne pourra être confié à une personne de moins de 18 ans.

Si ce n'est pas vous qui venez chercher votre enfant, il faut ABSOLUMENT que vous préveniez l'équipe soit lors des transmissions du matin, soit par appel, SMS ou mail.

- Les temps de transmission sont inclus dans le temps de présence de l'enfant. Par conséquent, pour des départs à 18h30, il vous est demandé d'arriver à la crèche vers 18h20/25.
- Il est important d'avertir l'équipe de toutes absences avant 9h. Ces absences (vos vacances, maladies et hospitalisations) ne sont également pas déduites de la facture. Il est important de nous signaler toutes absences anticipées afin que nous puissions ajuster les commandes de repas et ainsi éviter le gaspillages.
- En cas de besoin de jours supplémentaires, il faudra faire une demande à l'équipe et pourra être acceptée qu'en cas de places disponibles sur les créneaux demandés. Ces temps occasionneront une facturation supplémentaire selon le tarif horaire de votre contrat.
- **Pour nous signaler une absence, un retard ou une autre personne venant chercher l'enfant, privilégiez l'appel sur le fixe de la crèche afin que l'équipe ait l'information le plus rapidement possible (09.88.43.50.56).**

Les conditions médicales d'accueils :

Les vaccinations doivent être à jour. À chaque nouvelle vaccination, n'oubliez pas de rapporter une copie du carnet de santé.

Si de la fièvre est constatée, l'équipe vous appellera dans un premier temps pour vous en informer. Elle pourra administrer du doliprane à votre enfant sous réserve de votre autorisation lors de cet appel et qu'elle ait en sa possession l'autorisation écrite et l'ordonnance. Elle pourra, si l'état général de votre enfant le nécessite, vous demander de venir le chercher. L'enfant malade peut être accueilli après accord du médecin traitant et sous certaines conditions :

- Un enfant fiévreux peut être accueilli en fonction de son degré de tolérance

- Ne pas être contagieux

- Ne pas être atteint de maladie à éviction obligatoire (méningite, scarlatine, ...). Dans ce cas, au retour de l'enfant en structure, un certificat médical de réintégration est exigé.

- Pour toute maladie, les situations seront étudiées au cas par cas en fonction de l'état général de l'enfant, par la référente technique avec le concours du référent santé et accueil inclusif.

Pour rappel, aucun médicament ne pourra être administré par le personnel sans copie de l'ordonnance à jour. La boîte de médicaments doit être neuve, vous pouvez demander à votre médecin de vous prescrire une deuxième boîte qui ne sera que pour la crèche.

L'antibiotique sera à reconstituer à la crèche devant l'équipe. Pour la crème pour le change, nous pourrons l'appliquer pendant 48h maximum, au-delà nous vous demanderons de consulter un médecin si la rougeur persiste.

Pour la crème solaire et la crème pour le change, nous vous demandons de respecter le nom qui a été noté sur l'ordonnance.

Pour tout traitement, il faudra que l'enfant ait déjà eu une première dose d'administrée à la maison avant que le traitement soit donné à la crèche, pour éviter tout risque d'allergie.

Le référent santé et accueil inclusif :

La micro-crèche est suivi par une référente santé et accueil inclusif. Elle s'appelle Sylvie LECOINTE, elle a été infirmière à domicile et est maintenant puéricultrice. Elle répondra aux questions sur les PAI, les développements des enfants, les maladies à éviction, les ordonnances, les protocoles, tout ce qui est lié à la santé de votre enfant. Elle assurera également des temps de formation et de sensibilisation. L'équipe pourra faire l'interlocuteur si vous avez également des questions à poser à notre référent santé. Elle sera présente environ tous les 2 mois à la micro-crèche.

Sécurité

Le port des bijoux (y compris le collier d'ambre) est strictement interdit. Vous devez également vous assurer qu'aucun petit objet est introduit au sein de la micro-crèche (billes, bonbons, barrettes, pièces de monnaies, petit jouet, …). Cela représente un danger et un risque d'ingestion pour votre enfant et les autres.

Rupture de contrat ou modification

En cas de rupture de contrat ou modification, vous devez respecter un préavis de 1 mois.

Aqoona

Nous utilisons la plateforme AQOONA comme logiciel de gestions des crèches.

Au-delà d'outils de gestion simplifiés, cette plateforme permet également de nombreuses fonctionnalités à destination des familles. Vous retrouverez ces fonctionnalités via une application à laquelle vous aurez accès depuis votre smartphone, tablette...

Concrètement, qu'est-ce que l'application AQOONA va vous apporter ?

- Une visibilité sur les horaires d'arrivée et de départ de votre enfant enregistré par l'équipe
- Des actualités individuelles (par exemple : une relance sur une facture impayée, une relance sur un document demandé, etc...)
- Des actualités collectives (par exemple : sorties, venue de la photographe, fête de fin d'année, etc.)
- Un transfert de documents
- Des réservations de créneaux supplémentaires occasionnels en fonction des disponibilités
- Un partage d'informations sur votre enfant (par exemple : une absence programmée, un rendez-vous médical, etc.)
- Un partage hebdomadaire ou journalier de photos prises par les professionnelles au cours de la journée
- Un récapitulatif en fin de journée, après la fermeture des crèches, des informations physiologiques de votre enfant au cours de la journée d'accueil (heures de sieste, informations concernant les repas, prise de médicament).

Les échanges avec les familles étant pour nous primordiales dans l'accueil et l'accompagnement des enfants, nous faisons le choix de ne retranscrire sur l'application que les informations physiologiques de votre enfant. Ainsi, en fin de journée, les équipes vous transmettront oralement des situations sur le comportement de votre enfant, ses interactions, les ateliers auxquels il a pu participer et comment il s'en est saisi, etc.. Ces moments d'échanges sont précieux pour que vous ayez un aperçu de la vie de votre enfant au sein de la structure.

Nous nous réservons le droit de faire évoluer cette fonctionnalité en fonction des situations que nous pourrions rencontrer et de l'impact que pourrait avoir la transmission d'informations physiologiques via l'application.

Les équipes seront donc équipées d'une tablette afin d'y enregistrer les pointages et ajouter les informations nécessaires à chaque enfant.
Nous garderons une trace écrite comme support pour vous raconter les situations vécues par votre enfant au cours de la journée.

Ce service a un coût de 3€/mois par contrat. Ce montant sera ajouté au montant forfaitaire de votre contrat chaque mois.

La plateforme est en plein développement et fait de nombreuses mis à jour, ce qui explique les nombreux soucis techniques. N'hésitez pas à signaler à l'équipe les soucis que vous rencontrez.

Le temps du repas :

Les repas sont livrés par la société Ansamble et sont répartis en trois types :

- Les repas « petits » : Pour le midi, une purée lisse accompagnée d'une protéine mixée et une compote (avec la possibilité de rajouter un laitage si vous le souhaitez). Pour le goûter, un yaourt avec une compote
- Les repas « moyens » : Pour le midi, une purée ou écrasé de légumes/féculents avec une protéine hachée, un laitage et une compote. Pour le goûter, un laitage, une compote et de temps en temps un gâteau ou une barre de chocolat.
- Les repas « grands » : pour le midi, une entrée, une protéine en morceaux avec un accompagnement et un dessert composé toujours d'un laitage et d'un fruit (ou compote) ou d'un produit sucré (milkshake, clafoutis, …). Pour le goûter, un laitage, un fruit ou une compote et de temps en temps un gâteau ou une barre de chocolat.

Vous pouvez retrouver les différents menus affichés dans le hall ou sur l'application « Super Miam » (vous retrouverez le QR Code dans le Hall. Cependant, les menus peuvent être modifiés le jour même selon les arrivages des produits chez notre prestataire.

Les menus sont proposés en fonction de la capacité de votre enfant. Il est donc important de nous informer de l'introduction des protéines, des morceaux, … afin que nous puissions adapter le type de menu à votre enfant. Si nous sentons votre enfant prêt à passer au menu supérieur, nous vous en informerons également. Nous continuons la diversification alimentaire commencée à la maison avec des petits pots industriels. Il faut, cependant, que l'enfant ait introduit l'aliment en amont à la maison. Au début de la diversification, nous vous fournirons un tableau regroupant les aliments trouvés dans nos menus. L'enfant pourra commencer la diversification à la crèche quand celle-ci sera bien instauré à la maison et que l'équivalent d'une moitié de petit pot sera introduit. Il passera au menu crèche quand il sera en capacité de manger l'équivalent d'un pot entier.

Avant de passer en repas grands, nous avons la possibilité de proposer quelques morceaux en plus du repas moyens pour observer si l'enfant en a les capacités.

Nous donnons l'eau du robinet, sauf si des familles souhaitent fournir l'eau minérale. Dans ce dernier cas, la bouteille doit être neuve et ouverte par les professionnelles. Elle sera redonnée le soir car elle doit être consommée dans les 24h après ouverture selon notre protocole. Vous pouvez donc nous fournir des bouteilles de 50cl pour éviter le gaspillage.

Le lait est également fourni par les familles. La boite doit être neuve et ouverte par les professionnelles également. Elle sera redonnée selon les délais d'ouverture indiqués sur l'emballage ou un peu avant si vous le souhaitez. Pour le lait maternel, un protocole sera fourni à chaque famille concernée afin de respecter le transport et la conservation de ce lait.

Les repas sont donnés en individuels ou en groupe selon l'évolution de chaque enfant. Les enfants peuvent passer en repas à table lorsqu'ils ont la capacité de s'asseoir seul sur une chaise et tenir assis le temps d'un repas. Le repas est vers 11h30 pour les enfants qui mangent à table. Pour les repas individuels, ils sont proposés sur les genoux de l'adulte, au sol, dans un siège adapté lorsque l'enfant se tient assis seul, ou en chaise haute. Ces repas sont donnés en fonction du rythme de l'enfant et des transmissions du matin faites par la famille.

Le repas est un moment de plaisir. L'équipe reste présente pour accompagner chaque enfant vers l'autonomie. L'enfant va pouvoir découvrir les différentes textures en manipulant avec les mains. Pour les plus grands, l'entrée et le plat sont proposés en même temps pour que l'enfant mange dans l'ordre qu'il souhaite. On incite les enfants à goûter mais on ne le force pas s'il n'en a pas envie. Il faut que cela reste un moment agréable pour lui.

Pour tout changement (passage à table, passage aux morceaux), nous en échangerons avec vous en amont.

Le sommeil :

Après le repas du midi, nous commençons à préparer les enfants pour la sieste. L'équipe va baisser les volets pour mettre la pièce dans une ambiance calme. Puis, une professionnelle va proposer un temps histoires.

Les grands sont en lit bas. Cette professionnelle va les accompagner dans le dortoir pour les aider à s'endormir et les rassurer. Une fois que tous les enfants dorment, elle sortira du dortoir et surveillera régulièrement pour voir si tout se passe bien et si des enfants se réveillent. Les enfants sont levés selon leur réveil. Nous ne réveillerons pas un enfant, nous estimons que s'il dort, c'est qu'il en a besoin. Une fois les enfants réveillés, nous leur laissons le temps de jouer avant de leur proposer de changer leur couche et de les rhabiller.

Les plus petits sont en lits à barreaux. Nous respectons leur rythme de sommeil selon les signes de fatigue qu'ils nous montrent ou les transmissions du matin. On surveille également régulièrement ce dortoir. Si l'enfant en exprime le besoin, nous pouvons l'endormir dans les bras ou l'accompagner vers l'endormissement pour le rassurer. Nous nous adaptons à chaque enfant.

L'enfant passe dans le dortoir des grands lorsqu'il ne dort que l'après-midi et qu'il a la capacité de monter et descendre du lit bas seul. Nous en échangeons avec vous en amont également pour avoir votre autorisation.

Le sommeil à la crèche est généralement différent de la maison. L'enfant peut soit dormir plus qu'à la maison, soit moins. En effet, l'enfant n'a pas l'atmosphère du cocon familial et n'est pas seul dans le dortoir, ce qui peut modifier son sommeil.

Les différentes acquisitions :

Propreté

Nous proposons le pot ou les toilettes aux plus grands à chaque change (si l'enfant, nous dit non, on respecte son choix). Nous vous demanderons de nous tenir informé de l'avancée à la maison et de la manière dont vous procédez à la maison. Cela dans le but que nous nous adaptions à la crèche. Nous vous demandons que ce soit bien instauré à la maison avant d'enlever les couches à la crèche. Pensez à nous fournir assez de changes pour la journée avec un petit sac pour mettre les affaires sales.

Langage

Le langage est présent au quotidien à travers les histoires, les imagiers sonores, les comptines mais également la verbalisation des professionnelles. Elles vont à tout moment de la journée parler à l'enfant pour lui décrire ce qui se passe pour lui notamment lors des temps de change ou de repas. Des livres sont empruntés à la médiathèque pour varier la lecture aux enfants

Deux projets permettent de développer le langage au sein de la structure : La communication gestuelle associée à la parole et les plaquettes photos.

Motricité

Nous laissons l'enfant libre de ses mouvements. L'enfant accède aux différentes positions selon son rythme afin d'accéder progressivement à la marche. Par conséquent, nous ne mettrons jamais un enfant dans une position qu'il n'a pas acquis de lui-même (assis, debout, marche, …).

Autonomie

Chaque temps de la journée est pensé pour favoriser l'autonomie de l'enfant. On va inciter l'enfant à faire seul (manger avec le principe d'une double cuillère pour les plus petits (une pour l'enfant, une pour l'adulte), se déshabiller seul, …).

La notion de groupe :

L'accueil se fait en collectivité, ce qui signifie qu'il y a des règles à respecter pour le « vivre en groupe ». Cependant, nous faisons en sorte que chaque enfant ait sa place et se sente unique.

Les enfants sont dans l'apprentissage de leur émotion. Ils apprennent à gérer également leur frustration. Par conséquent, lorsqu'un enfant est frustré par une situation, il se peut qu'ils réagissent instinctivement de manière dites « agressive » (taper, griffer, mordre, …). Il faut que vous ayez conscience que cela peut arriver sur votre enfant du fait de la collectivité, malgré nos observations continues et nos interventions rapide auprès de la situation. Lorsque cela arrive, nous prenons le temps d'expliquer aux enfants la situation et de leur apprendre à réagir autrement.

Les projets :

Plusieurs projets sont mis en place depuis plus ou moins longtemps au sein de la micro-crèche :

- La communication gestuelle associée à la parole : elle va permettre à l'enfant d'exprimer ses besoins, d'accéder au langage différemment, de créer du lien et va être utile lors d'un accueil d'un enfant en situation de handicap. Pour signer, il faut se mettre à la hauteur de l'enfant, capter son regard et prononcer le mot tout en signant. L'équipe signe au quotidien sur les différents temps de la journée et lors de comptines. Vous pouvez retrouver les différents signes dans le cahier et les affiches mis à disposition mais également sur une vidéo (pour ceux qui ne l'ont pas reçu, n'hésitez pas à nous la demander si vous êtes intéressés).
- Les plaquettes photos : Sur cette grande plaquette, l'enfant va pouvoir retrouver les photos de sa famille ou son quotidien (fournies par les familles). Elles vont servir à le rassurer lors d'un chagrin, mais également à développer son langage lorsqu'il va nous décrire ce qu'il y a sur les photos. Nous invitons les enfants qui n'ont pas encore de plaquettes à nous rapporter les photos qu'ils veulent (maximum 6-8, cela peut-être moins bien évidemment)
- L'individualisation : nous accordons une importance à ce que chaque enfant trouve sa place individuellement malgré le collectif de la crèche. Nous allons veiller à avoir un temps individuel avec chaque enfant que ce soit lors des temps d'éveil, de repas ou de change. Un tableau a été mis en place dans le coin repas afin de donner des responsabilités aux enfants (installer le dortoir, mettre la barrière, mettre les chaises et les bavoirs, étendre le linge, …). L'enfant met sa photo à côté de l'action qu'il va réaliser. Cela va lui permettre de passer un moment seul avec l'adulte et de se sentir valoriser.
- La maison à doudou : le but est que chaque enfant puisse ranger son doudou et sa tétine s'il en a une, afin de la retrouver facilement en toute autonomie lorsqu'il en aura besoin. L 'enfant a sa propre case individuelle avec sa photo
- Snoezelen : Un nouvel atelier va être proposé aux enfants prochainement. A travers plusieurs objets sensoriels (lumière, odeur, différentes textures, vibrations, musique douce, …), la pratique snoezelen a pour but d'apporter un moment de détente et de bien-être aux enfants. Elle va également favoriser la relation entre l'adulte et l'enfant. Cet atelier se déroulera fois tous les quinze jours environ dans le dortoir des grands et dans la pénombre. Il sera proposé en petit groupe aux enfants qui sont en capacités de se déplacer seul, car l'enfant doit être libre de découvrir ce qu'il souhaite sans que l'adulte intervienne pour lui donner. Tous les enfants ne pourront pas y participer le même jour, mais l'équipe accordera une vigilance à varier le groupe de chaque séance afin que les enfants puissent le faire de manière équitable.
- Les repères et le temps : Nous avons repéré que les séparations du matin et les temps de transition pouvait être difficile à vivre pour certains enfants. Nous avons donc mis en place une frise du temps avec les photos des différents temps de la journée afin de permettre aux enfants de se repérer (l'enfant n'a pas du tout la notion du temps, pour lui « ce soir, 5min, … » ne veut rien dire). Le fait d'avancer un petit bonhomme sur cette frise va vraiment permettre à l'enfant d'anticiper au mieux sa journée et les temps à venir. Ce repère va ainsi lui apporter une sécurité affective dont il a besoin pour passer sa journée le plus sereinement possible.

L’équipe reste à votre disposition si vous avez des questions sur les différents projets.

La thématique – Les ateliers :

Le thème de l’année est les quatre saisons :

- Automne de septembre à novembre
- Hiver de décembre à février
- Printemps de mars à mai
- Été de juin à août

Différents ateliers ou journées à thèmes sont ainsi proposés à vous et vos enfants en fonction ce thème. Malgré cela, le jeu libre reste une activité à part entière et a une place importante dans la journée de l’enfant. En effet, l’enfant apprend beaucoup en jouant.

Chaque mois, un atelier cuisine aura lieu afin de fêter les anniversaires du mois.

Afin de suivre le quotidien de votre enfant, nous publions régulièrement sur la page Facebook. Des articles seront également publiés sur le site internet de la crèche. Les photos publiées respectent l’autorisation fournie par vos soins lors de l’inscription.

Micro Crèche
Kids & Ciel